

Professeur de lycée professionnel ou technique

Le professeur de lycée professionnel ou technique forme avant tout des jeunes à un métier. Son quotidien est à la fois ancré dans une pratique professionnelle et tourné vers l'avenir.

Nature du travail

Avec ses ateliers et ses nombreux travaux pratiques, le lycée professionnel est le lieu d'apprentissage des savoir-faire. L'enseignant maîtrise les techniques liées à un métier, ou à une série de métiers, dans un secteur comme la mécanique ou la menuiserie. Selon le diplôme qu'ils préparent, les élèves peuvent apprendre à utiliser un ordinateur, à réparer un moteur, à confectionner des éclairs au chocolat...

L'enseignant sait utiliser les installations et les outils liés à la discipline qu'il enseigne et se tient régulièrement informé des évolutions dans son domaine. Organiser des visites dans les entreprises proches du lycée relève également de son travail. Au cours de la scolarité, des stages sont au programme de la formation, principalement pour les élèves de bac pro : l'enseignant doit les aider à démarcher les entreprises puis suivre leur travail, se rendre sur leur lieu de stage...

Conditions de travail

En lycée technique ou polyvalent, les professeurs enseignent une discipline générale ou technologique (mécanique, électronique, gestion, informatique, hôtellerie-restauration). On recense vingt-huit matières au total. Ils assurent la préparation aux bacs technologiques STG (sciences et techniques de gestion), STI (sciences et technologies industrielles) et SMS (sciences médico-sociales), de la seconde à la terminale.

L'enseignant intervient dans des domaines de compétence assez larges (économie et gestion, génie industriel) et enseigne souvent plusieurs disciplines. Une particularité : le professeur agrégé (voir la partie Les études) peut faire cours aux élèves de BTS scolarisés dans ce type d'établissement. L'enseignant de lycée professionnel prépare les élèves au CAP, au BEP et au bac pro.

Un professeur certifié de lycée technique assure dix-huit heures de cours par semaine, son collègue agrégé quinze heures, le prof du lycée professionnel également dix-huit heures : s'y ajoutent la correction des copies et travaux pratiques (TP) ainsi que les préparatifs d'atelier, qui font passer la semaine de travail à au moins trente-cinq heures.

Un professeur certifié perçoit 1 558 euros brut par mois en début de carrière, un professeur agrégé 1 692 euros.

Profil

Le professeur doit bien sûr maîtriser les savoir-faire de sa discipline et posséder de bonnes qualités de pédagogue. Des capacités de dialogue et d'écoute, une certaine souplesse et une autorité naturelle sont parfois indispensables pour inciter les élèves à s'investir dans leur travail. Il faut aussi être un bon communicant, tant avec les élèves qu'avec les entreprises partenaires du lycée qui accueillent les stagiaires.

Enfin, certaines disciplines (informatique, électronique) évoluent vite. À l'enseignant de mettre à jour ses connaissances et d'être à l'affût des nouveautés pour intéresser ses élèves.

Sources et ressources

Publication Onisep :

[Les Métiers de l'enseignement, Parcours, 2005, Onisep](#)
[Travailler auprès des enfants, Parcours, 2004, Onisep](#)

Adresses Utiles :

- Ministère de l'éducation nationale, 75357, Paris, 01 55 55 10 10
Site web : <http://www.education.gouv.fr>
- Centre national d'enseignement à distance, 86980, Futuroscope Chasseneuil, 05 49 49 94 94
Site web : <http://www.cned.fr>
- Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique, 75379, Paris, 01 53 68 60 04
Site web : <http://www.unapec.org>